



REUNION DES AMATEURS DU BRAQUE D'AUVERGNE FEUILLE D'ENGAGEMENT 39^e NATIONALE D'ELEVAGE au Château de Faumont (59) – Dimanche 9 Juin 2019

(Une feuille par chien, photocopies acceptées)

Braque d'Auvergne Braque de l'Ariège

Nom du chien :	Affixe :
Sexe :	N° LOF :
N° identification :	Date de naissance :
Origines :	Nom du père :
	Nom de la mère :
	Producteur :
Nom du Propriétaire :	N° Adhérent :
Adresse :	Code Postal :
Ville :	Pays :
N° téléphone :	Adresse e-mail :

Participation aux frais d'organisation pour les chiens appartenant au même propriétaire

DYSPLASIE (cochez) <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B	Adhérent	Non adhérent
1 ^e chien	35 €	40 €
2 ^e chien	25 €	30 €
3 ^e chien et suivants	Gratuit	Gratuit
Baby, Puppy, Champion et Vétéran	15 €	20 €

Adhésion au Club possible sur : www.braquedauvergne.fr

Cochez la catégorie dans laquelle le chien peut être engagé

Classe	Règlementation de l'exposition	Tarif adhérent	Tarif non adhérent
Ouverte	A partir de 15 mois		
Travail	Joindre photocopie SCC du résultat en Field Trial ou BICP		
Intermédiaire	De 15 à 24 mois		
Jeune	De 9 à 18 mois		
Puppy	De 6 à 9 mois		
Baby	De 4 à 6 mois		
Champion	Joindre photocopie justifiant le titre		
Vétéran	A partir de 8 ans		
Confirmation oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> (cochez)	A partir de 12 mois - Pour les chiens participants à la N.E - Pour les chiens ne participants pas à la N.E	Gratuit Gratuit	Gratuit 35€ ou adhésion
Lot d'Affixe	<i>Inscription de jour de l'exposition</i>	Gratuit	Gratuit
Lot de Reproducteur	<i>Inscription de jour de l'exposition</i>	Gratuit	Gratuit
TOTAL A PAYER			

NB : La radio des hanches n'est pas obligatoire mais, seuls les deux premiers en classe Intermédiaire, Ouverte et Travail, avec lecture de dysplasie A ou B, pourront prétendre au CACS et RCACS (excepté pour les Braques de l'Ariège).

Je déclare accepter, sans restriction ni réserve, les obligations du présent engagement et qui font partie du règlement des expositions.

Fait à :

Le :

Signature du Propriétaire :

Cette feuille d'engagement est à retourner au choix :

- Par Internet, **uniquement pour l'exposition**, à CEDIA : <http://cedia.fr> (paiement sécurisé) *DATE LIMITE RECEPTION le 26 MAI 2019

- Par Courrier, pour l'exposition et/ou le(s) repas à Madame BOUDIA, 10 Boulevard du Rosier 13400 AUBAGNE (Tél.07.71.12.04.66)

***DATES LIMITE DE RECEPTION : RABA le 24 MAI ou internet CEDIA le 26 MAI 2019**

Joindre : Une enveloppe timbrée à votre adresse ainsi que le chèque bancaire du montant de votre/vos engagement(s) à l'ordre de la R.A.B.A. ou règlement possible par virement bancaire : IBAN FR55 3000 2010 7500 0007 9144 J58 Code BIC : CRLYFRPP. **Tout engagement non accompagné de son règlement sera refusé.** La vaccination antirabique est obligatoire pour les chiens provenant d'un département ou d'un pays contaminé par la rage. Les chiens provenant d'un pays européen doivent être accompagnés de leur carte d'identification et d'un passeport individuel à jour (**joindre la photocopie à l'engagement**).

Pour tout renseignement : Monsieur Denis LONGUEPEE, 06 30 55 37 00 – denislonguepee@hotmail.fr